

Conseil municipal du 28 janvier 2021

Le 27 janvier 2021

Jeudi 28 janvier à 19 heures se tiendra le prochain Conseil municipal de Fresnes. Cette séance, non accessible au public au vu de la situation sanitaire, sera organisée à distance, en visioconférence, en raison du couvre-feu imposé.

Trois points figurent à l'ordre du jour :

- Approbation des modalités d'organisation des séances du Conseil Municipal en visioconférence ;
- Prolongation de la garantie d'emprunt accordée pour le prêt contracté par la société d'économie mixte d'aménagement de Fresnes auprès de la Landesbank SAAR pour le financement d'une partie des acquisitions foncières de la Z.A.C Charcot Zola ;
- Vœu en faveur du renouvellement de l'agrément de l'association Anticor.

Diffusée en direct sur la page Facebook de la ville et son site Internet, la vidéo sera également proposée en replay à l'issue du conseil.

Conseil municipal : jeudi 28 janvier 2021 à 19 heures

Diffusion en direct sur la page Facebook de la ville et son site Internet fresnes94.fr